

Don de la société montagnarde de Revel (Haute-Garonne) qui envoie des effets d'habillement et 263 livres, lors de la séance du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la société montagnarde de Revel (Haute-Garonne) qui envoie des effets d'habillement et 263 livres, lors de la séance du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 518;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36601_t2_0518_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

e

La société de Revel, 61 chemises, 42 paires de souliers, un habit, 2 culottes, 2 vestes, et 263 l. en assignats (1).

L'agent national près le district de Revel, département de Haute-Garonne, annonce que la Société montagnarde de ce chef-lieu, indignée de la trahison qui a livré à l'Espagnol quantité d'effets, a ouvert une souscription qui a produit 61 chemises, 42 paires de souliers, un habit, 2 culottes, 2 vestes et 263 liv. 2 s. 6 den. en assignats.

Mention honorable (2).

f

La société du Dorat, 90 chemises, 85 paires de bas, 88 paires de souliers, 2 draps de brin, un mouchoir de cou, 12 cols, 2 gibernes, et 12 l. en numéraire (3).

La Société populaire et républicaine de la commune du Dorat, chef-lieu de district, offre à la patrie 90 chemises, 85 paires de bas, mouchoirs, cols, gibernes et 12 liv. en numéraire.

Mention honorable.

La commune de Duisc, même district, offre 4 chemises, 2 paires de bas, une paire de souliers, et 27 liv. en assignats.

Mention honorable.

La commune de Voulon, même district, offre 8 paires de bas de laine, et 22 chemises.

Mention honorable.

La commune de Morterol, chef-lieu de canton, même district, offre 18 paires de bas, 2 chemises, et 45 liv. en assignats.

Mention honorable.

La commune de Sulpice, même district, offre 9 chemises, 10 paires de bas de laine, et 36 liv. en assignats, 6 livres en numéraire.

Mention honorable.

Tous ces objets montant en total à 127 chemises, 123 paires de bas, 89 paires de souliers, 12 cols, 2 gibernes et un mouchoir de col.

Renvoyé au comité des marchés (4).

g

Le ci-devant évêque de Nantes, en envoyant l'abdication de son état et de ses fonctions, renonce au traitement de retraite qui lui est accordé par la loi (5).

6

Un capitaine du 5^e bataillon de la Somme fait part à la Convention des secours que sa compagnie et le deuxième bataillon de la Somme ont reçus de la société populaire de Montdidier, savoir : 206 chemises, 76 chapeaux, 140 paires de bas, 4 habits complets, 100 paires de souliers, 10 paires de guêtres, 4 draps et une couverture (6).

(1) P.V., XXX, 23. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 41; *Ann. patr.*, p. 1731.

(2) Bⁱⁿ, 2 pluv.

(3) P.V., XXX, 23. Mention dans *M.U.*, 41.

(4) Bⁱⁿ, 2 pluv. Duisc (sans doute Droux); Sulpice (St Sulpice-les-Feuilles).

(5) P.V., XXX, 23. Bⁱⁿ, 2 pluv. (suppl¹). Il s'agit de Minée.

(6) P.V., XXX, 23. Bⁱⁿ, 2 pluv.

[Au canton¹ de Verly, 27 niv. II. Le cap^e Baillet, du 5^e b^{on} de la Somme au présid. de la Conv.]
(1)

Fraternité ou la mort.

« Citoyen président,

Je ne puis me refuser à t'instruire de l'acte de bienfaisance de la Société populaire de Montdidier, en faveur des braves républicains de ma compagnie, et ceux qui combattent sous les drapeaux du 2^e b^{on} de la Somme.

Il serait à souhaiter que ceux qui aiment vraiment la République en fissent autant. Cette Société instruite du dénuement absolu de nos volontaires Mondidériens qui étoient à la barbe de l'ennemi depuis le commencement de la campagne et depuis deux mois sans soulier, sans bas et sans chemise, dans les 2 bataillons. Chacun s'empressa de déposer des dons qui sont arrivés il y a huit jours et distribués à chaque individu en présence du commissaire délégué par la dite Société, pour les accompagner.

Pénétré des bienfaits de nos concitoyens, à la réception de ces objets qui nous devenaient si précieux et si utiles, nous renouvelâmes le serment de combattre les esclaves des tyrans couronnés; il n'étoit pas nécessaire que ces effets nous soient envoyés; notre courage n'a jamais balancé d'un instant et rien n'égallera à notre espoir en terrassant ces hordes d'esclaves qui souillent le sol de la terre et de la Liberté, en leur faisant voir ce que valent ceux qui combattent pour l'égalité. Salut et Fraternité ou la Mort.»

BAILLET.

P.S. — Je t'invite à faire insérer ces dons dans le bulletin et souhaite qu'il pénètre les vrais patriotes et qu'il les invite en faveur de leurs concitoyens qui sont aux frontières.

Voici ce que ma compagnie a reçu :

106 chemises, 76 chapeaux, 65 paires de bas, 4 habits complets, 10 paires de guêtres, 4 draps et une couverture.

Le deuxième bataillon de la Somme a reçu :

100 chemises, 70 paires de bas, 100 paires de souliers, 4 draps, etc.

7

La société populaire de Villeneuve recommande à la générosité nationale J.B. Ranier, qui, à différentes époques, a sauvé des eaux plusieurs citoyens au péril même de sa vie : elle s'est acquittée envers ce citoyen de la reconnaissance publique par les hommages qui lui ont été rendus dans les fêtes célébrées à l'occasion de la reprise de la ville infâme de Toulon (2).

Mention honorable, insertion au bulletin. Renvoi au comité d'instruction publique (3).

(1) C 290, pl. 914, p. 9.

(2) P.V., XXX, 23. Bⁱⁿ, 2 pluv.

(3) Mention marginale, signée T. Berlier.